



MÉTHODOLOGIE : Ces données ont été collectées à travers des entretiens avec des informateurs clés dans les lieux d'accueil et des observations directes



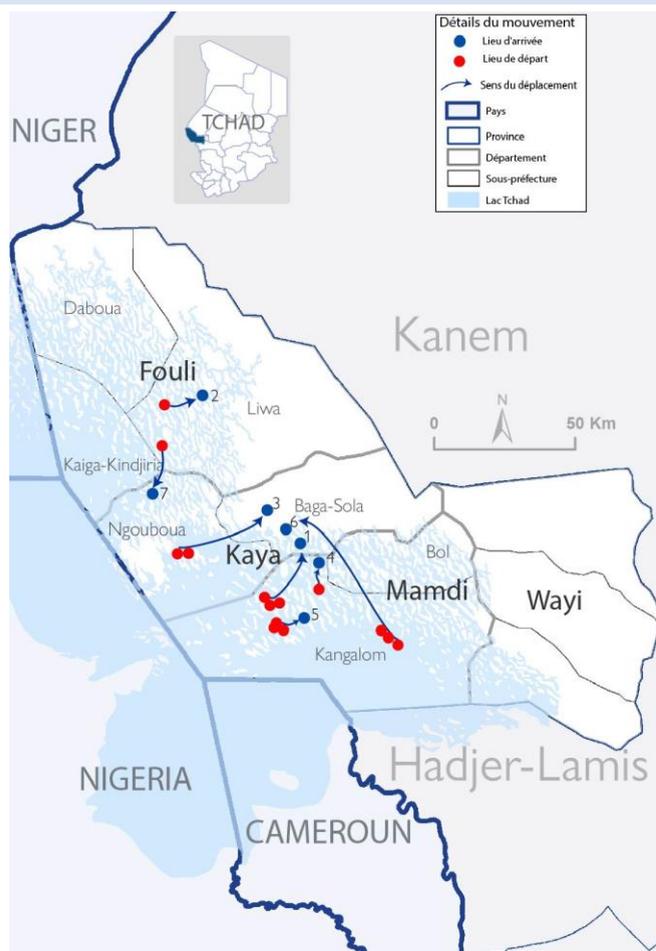
4 172 Individus
891 Ménages

7 Mouvements



Le suivi des urgences a pour but de recueillir des informations sur les mouvements importants et soudains de populations. Ce tableau de bord présente les informations sur les mouvements de personnes survenus du 14 au 22 septembre 2021, dans cinq sites et deux villages de la province du Lac.

- Les 14, 18 et 20 septembre 2021, en raison de la multiplication d'attaques armées et d'enlèvements perpétrés par des groupes armés non-étatiques dans les îles du lac Tchad, **72 ménages de 158 individus** ont quitté de manière préventive leurs villages situés dans la sous-préfecture de Kangalom (département de Mamdi). Ces personnes se sont réfugiées dans le site de Tchigam 2 (situé sur la terre ferme au sein de la sous-préfecture de Baga-Sola département de Kaya), tandis que **135 ménages de 996 individus** ont quitté le village de Bouleya, situé dans les îles dans la sous-préfecture de Liwa (département de Fouli) pour se réfugier dans le site de Maday situé au sein de la même sous-préfecture et **23 ménages de 83 individus** ont quitté les sites Kapirom et Ngachia (sous-préfecture de Ngouboua, département de Kaya pour se réfugié dans le site de Dar-Al Amne situé sur la terre ferme (au sein de la sous-préfecture de Baga-Sola, dans le même département).
- Les 20 et 21 septembre 2021, suite à **une attaque armée** perpétrée par des groupes armés non-étatiques survenue le 19 septembre 2021 dans le village de **Teresa**, **599 ménages (2 718 individus)** ont quitté leurs villages situés dans les îles du lac Tchad (sous-préfecture de Kangalom, département de Mamdi) pour se réfugier dans le village de Blarigui, le site de Bibi Dar Al Amne et village de Tetewa, tous situés sur la terre ferme (au sein de la même sous-préfecture).
- Le 21 septembre 2021, sur **ordre des autorités**, **62 ménages de 217 individus** ont quitté le village de Kangou et les villages au alentours et se sont installés dans le site Kousserie Tchoukoutalia, situé au sein de la même sous-préfecture (département de Kaya).

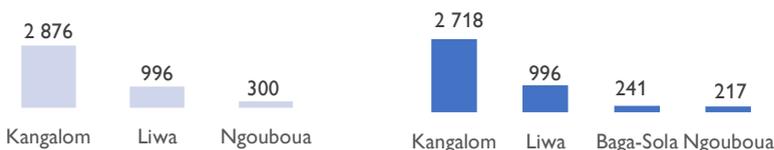


Besoins prioritaires



Sous-préfecture de provenance

Sous-préfecture d'accueil



Détails des mouvements

#	Date du déplacement	Population déplacée	Provenance	Catégorie de population	Sous-préfecture d'accueil	Lieu d'accueil	Cause du mouvement	Mode de transport	Besoins prioritaires		
									Vivres	Abris	Articles non alimentaires
1	14/09/2021	72 ménages, 158 individus	Bikemirom, Kollerom et Hadjrom (Kangalom)	Personnes Déplacées Internes (PDI)	Baga-Sola	Site Tchigam 2	Mouvement préventif	À pied et en pirogue	Vivres	Abris	Articles non alimentaires (NFI)
2	18/09/2021	135 ménages, 996 individus	Bouleya (Liwa)	Personnes Déplacées Internes (PDI)	Liwa	Site de Maday	Mouvement préventif	À pied et à dos d'animal	Eau	Abris	Vivres
3	20/09/2021	23 ménages, 83 individus	Kapirom et Ngachia (Ngouboua)	Personnes Déplacées Internes (PDI)	Baga-Sola	Site de Dar Al Amné	Mouvement préventif	À pied, et à dos d'animal	Abris	Vivres	Articles non alimentaires (NFI)
4	20/09/2021	187 ménages, 602 individus	Kadjigaram (Kangalom)	Personnes Déplacées Internes (PDI)	Kangalom	Village de Blarigui	Attaque armée	À pied et en pirogue	Eau	Vivres	Articles non alimentaires (NFI)
5	21/09/2021	380 ménages, 2 000 individus	Djigidom, Kadjigarom, Ngorea et Kounogou (Kangalom)	Personnes Déplacées Internes (PDI)	Kangalom	Village de Tetewa	Attaque armée	À pied et en pirogue	Abris	Vivres	Articles non alimentaires (NFI)
6	21/09/2021	32 ménages, 116 individus	Djouli, Madegurom, Doukoulkoula (Kangalom)	Personnes Déplacées Internes (PDI)	Kangalom	Site de Bibi Dar almene	Attaque armée	À pied et en pirogue	Argent liquide	Vivres	Articles non alimentaires (NFI)
7	22/09/2021	62 ménages, 217 individus	Kangou (Ngouboua)	Personnes Déplacées Internes (PDI)	Ngouboua	Site de Kousserie-Tchoukoutalia	Ordre des autorités	À pied et à dos d'animal	Abris	Vivres	Argent liquide

Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.